

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous soumettre le *Rapport de gestion 2023* de la Banque nationale suisse. Ce rapport comprend, dans sa première partie, le *Compte rendu d'activité* de la Direction générale à l'Assemblée fédérale, dans lequel l'institution rend compte de l'accomplissement, au cours de l'année écoulée, de ses tâches définies à l'art. 5 de la loi sur la Banque nationale. La seconde partie contient le *Rapport financier*, qui commente l'évolution de la Banque nationale sous l'angle de l'organisation et de l'exploitation ainsi que son résultat financier. Le *Rapport financier* est soumis au Conseil fédéral pour approbation, avant d'être présenté à l'Assemblée générale des actionnaires.

La crise du Credit suisse a été l'un des événements marquants de 2023. Le 19 mars, le Conseil fédéral, la FINMA et la Banque nationale ont annoncé un train de mesures qui comportait le rachat du Credit Suisse par UBS ainsi qu'une série de dispositions de soutien public. La Banque nationale a contribué de façon déterminante à la solution qui a été trouvée à la crise. En sa qualité de prêteur ultime, elle a fourni dans différentes monnaies des aides sous forme de liquidités d'une ampleur sans précédent. Les mesures adoptées ont été déterminantes pour surmonter la crise aiguë que traversait le Credit Suisse, évitant que celle-ci ne se mue en une crise financière qui aurait eu de graves conséquences pour l'économie, en Suisse comme dans d'autres pays.

Alors que l'économie mondiale a enregistré dans l'ensemble une croissance solide en 2023, la conjoncture a évolué de façon modérée en Suisse. Aux États-Unis, l'économie est demeurée robuste, et en Chine, l'abandon de la politique zéro Covid a entraîné une nette reprise de l'activité. L'Europe, qui joue un rôle important pour l'économie suisse, a par contre connu un affaiblissement marqué de la conjoncture. L'inflation a fléchi à l'échelle mondiale au cours de l'année sous revue, mais affichait encore dans la plupart des pays un niveau supérieur aux valeurs cibles des banques centrales fin 2023. Nombre de celles-ci ont d'abord continué à resserrer leur politique monétaire, puis ont laissé leurs taux directeurs à des niveaux élevés tout en signalant qu'elles pourraient maintenir leur politique monétaire restrictive encore un certain temps.

La Banque nationale a de même poursuivi le resserrement de sa politique monétaire dans un premier temps. Elle a contré la pression inflationniste persistante en relevant son taux directeur et en vendant des devises. Le renchérissement annuel a reculé en 2023, regagnant au second semestre la plage que la BNS assimile à la stabilité des prix. Lors de l'examen de la situation économique et monétaire de décembre, la prévision d'inflation conditionnelle de la BNS se situait de nouveau, pour la première fois depuis deux ans, dans la plage de stabilité des prix sur les trois années de l'horizon de prévision. La Banque nationale, qui avait déjà laissé son taux directeur inchangé en septembre, a alors indiqué que les ventes de devises ne constituaient plus la priorité dans ses interventions sur le marché des changes.

Pour la première fois, la Banque nationale et l'Administration fédérale des finances ont organisé une table ronde sur le thème de l'approvisionnement en numéraire en Suisse. Un groupe d'expertes et d'experts a été chargé d'identifier les défis et d'élaborer des stratégies permettant de garantir à long terme l'accès au numéraire et l'acceptation de ce moyen de paiement.

Depuis novembre 2023, l'intégration d'un service de paiements instantanés dans le système de paiement Swiss Interbank Clearing permet un transfert de valeur immédiat et définitif, de bout en bout de la chaîne de règlement, et ce 24 heures sur 24.

Le 1^{er} décembre, la Banque nationale a mis en exploitation à titre pilote, conjointement avec six banques commerciales, une monnaie numérique de banque centrale réservée aux établissements financiers sur la plate-forme réglementée de SIX Digital Exchange. Elle se promet d'acquérir par là de nouvelles connaissances dans ce domaine.

Sur le plan opérationnel, la BNS a entièrement rénové son site Internet. Le format moderne et la nouvelle architecture de l'information ont permis d'améliorer considérablement la navigation. Par ailleurs, la Banque nationale a renforcé sa protection contre les cyberattaques.

La Banque nationale a clôturé l'exercice 2023 avec une perte de 3,2 milliards de francs, après une perte de 132,5 milliards en 2022. Elle a fixé à 10,5 milliards de francs la dotation à la provision pour réserves monétaires. Après prise en compte du solde négatif de la réserve pour distributions futures (-39,5 milliards de francs), la perte portée au bilan s'établit à 53,2 milliards. En vertu de la loi sur la Banque nationale et de la convention concernant la distribution du bénéfice de la BNS passée en janvier 2021 entre le Département fédéral des finances et la Banque nationale, cette dernière ne pourra procéder ni au versement d'un dividende aux actionnaires ni à la distribution d'un bénéfice à la Confédération et aux cantons au titre de l'exercice 2023.

Nous remercions nos collaboratrices et collaborateurs de leur grand engagement, sur lequel nous avons pu de nouveau compter en 2023.

Berne et Zurich, le 29 février 2024



BARBARA JANOM STEINER
Présidente du Conseil de banque



THOMAS J. JORDAN
Président de la Direction générale